Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2023 Affichage : 01/06/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 25 MAI 2023

Nombre de membres :

En exercice : 59 Présents : 38 Pouvoirs : 12 Votants : 48

Date de convocation et d'affichage : 16 mai 2023

Numéro : D20230525_119

Objet:

Pôle petite enfance de Chatillon-sur-Chalaronne - bail emphytéotique administratif par l'EHPAD La Montagne au profit de la Communauté de Communes de la Dombes L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Romans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		Х	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	Х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	Х		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	х		
	Thierry	JOLIVET	Х		
	Stéphane	MERIEUX		х	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		х	
CHATENAY	Chrystèle	CURT	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	Х		
	Chantal	BROUILLET	Х		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX	Х		
	Michel	JACQUARD	Х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	Х		
	Pascal	CURNILLON	Х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		Х	S. BIAJOUX
	Jean- François	JANNET		х	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	х		
CRANS	Françoise	MORTREUX	Х		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		Х	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		Х	F. MARECHAL
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		х	L. COMTET
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		х	I.DUBOIS
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	Х		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	Х		
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	



Accusé certifié exécutoire

	T				préfet : 01/06/2023
MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	Affichage	: 01/06/	2023
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	Х		
	Rachel	RIONET		Х	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	х		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	х		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	х		
	Evelyne	ESCRIVA	х		
	Pascal	GAGNOLET		х	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		х	JM. GAUTHIER
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	х		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		Х	S. GAUTIER
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		Х	L. LOREAU
	Patricia	ALLOUCHE		Х	E. ESCRIVA
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	х		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	х		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	х		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	. х		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		х	C. CURNILLON
	Martine	MOREL-PIRON		х	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	х		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		х	
VALEINS	Fréderic	BARDON	х		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	х		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	х		
	Isabelle	DUBOIS	х		
	François	MARECHAL	х		
	Marie Anne	ROUX		Х	A.DUPERRIER
	Didier	FROMENTIN	х		
	Agnès	DUPERRIER	х		
	Jacques	LIENHARDT	х		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		Х	
	· ·				

Secrétaire de séance élue : Sylvie BIAJOUX

Rapporteur: Evelyne ESCRIVA

Comme le rappelle la notice architecturale de l'Avant-Projet Définitif concernant ce projet approuvé par délibération N° 2023-10 du 2 février 2023, le futur pôle petite enfance de Châtillon-sur-Chalaronne est implanté au cœur d'un parc, sur les parcelles 00 C 2100 et 00 C 2101, propriétés de l'EHPAD La Montagne.

La même délibération prévoyait la signature d'un bail emphytéotique entre l'EHPAD et la CCD pour l'exploitation d'un périmètre d'intervention défini par un bornage du terrain réalisé par un géomètre-expert. Afin d'ajuster le plus précisément possible ce périmètre aux besoins de l'opération, il a été décidé d'attendre le plus possible pour effectuer ledit bornage.

La CAF notamment exige de la CCD la production d'un document qui atteste de la mise à disposition du terrain par l'EHPAD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-200069193-20230525-DELIB-23-119-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2023

Affichage: 01/06/2023

Afin de répondre favorablement à cette exigence, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Madame la Présidente à signer un Bail Emphytéotique Administratif correspondant aux caractéristiques suivantes :

o Durée: 99 ans,

Redevance d'Occupation : 5 000 € par an,
Surface concernée : 5 500 m² environ.

M. MATHIAS ne prend pas part au vote.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 48 voix pour et 1 abstention :

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer un Bail Emphytéotique Administratif correspondant aux caractéristiques suivantes :
 - o Durée: 99 ans,
 - o Redevance d'Occupation : 5 000 € par an,
 - o Surface concernée : 5 500 m² environ.

Ainsi fait et délibéré, le 25 mai 2023

La Présidente, Isabelle DUBOIS